

Les pères et *l'Enquête québécoise sur la parentalité*

L'expérience parentale des pères étroitement liée à la qualité de leur relation coparentale

MONTRÉAL, 22 FÉVRIER 2024 – L'expérience parentale des pères est étroitement liée à la qualité de leur relation coparentale, et ce, qu'ils soient en couple ou séparés de l'autre parent de leur enfant.

C'est le constat sans équivoque auquel arrive la professeure Tamarha Pierce, du département de psychologie de l'Université Laval qui, à la demande du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP), a décortiqué les données de l'Enquête québécoise sur la parentalité. Réalisée en 2022 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et financée par le ministère de la Famille, cette enquête s'est penchée sur l'expérience parentale de 19 127 parents, dont 9 051 pères qui sont représentatifs d'une population de 717 800 pères du Québec.

« La relation coparentale réfère à la façon dont les adultes responsables d'un enfant interagissent ensemble dans leurs rôles parentaux, notamment, comment ils se coordonnent et collaborent dans le partage des responsabilités parentales, mais aussi comment ils se soutiennent, se critiquent et sont solidaires dans leurs rôles de parents », précise la chercheure.

La coparentalité se distingue de la relation de couple puisque, même lorsqu'il y a séparation, les responsabilités communes des parents à l'égard des enfants se poursuivent. D'où l'intérêt d'examiner le parcours des pères en couple et des pères séparés à l'aune de cette notion.

À ce sujet, les données analysées par Tamarha Pierce convergent : les pères qui perçoivent un faible soutien et des critiques fréquentes de l'autre parent, qu'ils soient en couple ou séparés, ressentent un stress parental plus élevé, rapportent plus de difficulté à gérer les défis liés au rôle parental et s'imposent très souvent de la pression dans leur rôle de parent. À quelques nuances près, un constat similaire est effectué à propos des pères qui rapportent un partage des tâches moins égalitaire avec l'autre parent, et ce, autant ceux qui affirment assumer plus de responsabilités que l'autre parent que ceux qui affirment en assumer moins.

Des données encourageantes sur la coparentalité des pères séparés

Selon les données de l'enquête, c'est surtout au chapitre du soutien de l'autre parent que l'on note les plus grands écarts entre l'expérience des pères en couple et celle des pères séparés. Particulièrement, 69 % des pères en couple disent recevoir toujours ou souvent de bons conseils de la part de l'autre parent, une proportion qui chute à 27 % chez les pères séparés. De même, 66 % des pères en couple affirment que l'autre parent les encourage et les rassure toujours ou souvent, comparativement à 26 % des pères séparés. Néanmoins, la majorité des pères en couple (84 %) et des pères séparés (59 %) estiment souvent ou toujours s'entendre avec l'autre parent sur la façon d'intervenir auprès de leurs enfants.

En revanche, la proportion de pères qui se disent toujours ou souvent critiqués par l'autre parent varie peu selon le statut de leur relation conjugale. Idem pour le partage des responsabilités parentales rapporté par les pères, pour lequel les écarts sont plutôt faibles entre les pères en couple et les pères séparés. Sur certains aspects, comme le transport, l'aide aux devoirs, la participation aux rencontres d'information, la prise de rendez-vous ou la routine quotidienne, on note même une proportion plus élevée de pères séparés qui affirment partager ces responsabilités de façon égalitaire.

« Ces résultats démontrent d'une part qu'une majorité de pères estiment avoir une bonne relation coparentale, mais aussi qu'il importe de soutenir le développement et le maintien d'une relation coparentale soutenante, collaborative et de valoriser l'engagement paternel », soutient la chercheuse. « Une bonne relation coparentale est un déterminant reconnu du bien-être et de l'ajustement psychosocial de tout enfant et de ses parents, ainsi qu'un levier important pour soutenir l'engagement des pères et pour favoriser l'égalité entre les mères et les pères ».

S'intéresser à la situation des pères séparés

L'analyse de la professeure Tamarha Pierce a été présentée dans le cadre de la Su-Père conférence, un colloque annuel consacré à la paternité rassemblant une centaine d'intervenants, à l'invitation du RVP. La séparation conjugale est le thème choisi pour la prochaine édition de la Semaine Québécoise de la Paternité, du 10 au 16 juin prochain.

« Ces données, particulièrement celles sur les pères séparés, sont importantes car elles sont obtenues auprès d'un très large échantillon de pères, à qui l'on a donné la parole pour qu'ils nous parlent de leur expérience parentale. Elles sont représentatives d'une population de 135 800 pères séparés au Québec et il est souhaitable que l'on s'intéresse à leurs besoins. Soutenir de bonnes relations coparentales lorsque survient une séparation est définitivement dans le meilleur intérêt de l'enfant. C'est bénéfique pour eux, pour les pères et pour les mères », affirme Raymond Villeneuve, directeur général du RVP.

Quelques données de l'Enquête québécoise sur la parentalité

➤ Soutien parental

Pères qui estiment être souvent ou toujours soutenus par l'autre parent dans leur rôle de parent	Pères	
	en couple	séparés
On s'entend sur la façon dont on doit intervenir auprès de nos enfants	84 %	59 %
Me donne de bons conseils, de bonnes informations qui m'aident	69 %	27 %
M'encourage et me rassure	66 %	26 %
Souvent ou toujours ces trois formes de soutien	55 %	19 %

➤ Critique de l'autre parent

Fréquence à laquelle les pères se sont sentis critiqués par l'autre parent concernant leur rôle parental	Pères	
	en couple	séparés
Rarement ou jamais	53 %	55 %

Parfois	35 %	26 %
Souvent ou toujours	12 %	19 %

➤ Partage des responsabilités parentales

Partage à parts égales ou presque avec l'autre parent	Pères	
	en couple	séparés
Discuter avec les enfants des problèmes qu'ils peuvent vivre	73 %	67 %
S'occuper de la discipline des enfants	66 %	61 %
Jouer ou faire des activités avec les enfants	62 %	58 %
Reconduire les enfants à leurs activités de loisirs ou chez des amis	50 %	56 %
Aider les enfants avec les devoirs, les leçons ou d'autres travaux scolaires, lorsque c'est nécessaire	44 %	56 %
Participer aux rencontres d'information : garderie, école, loisirs, etc.	43 %	50 %
Prendre rendez-vous pour les enfants ou rester à la maison avec eux lorsqu'ils sont malades	39 %	49 %
S'assurer que les enfants sont vêtus convenablement, ont les cheveux coupés, etc.	37 %	58 %

À propos du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Le RVP est un regroupement de 250 organismes et individus en provenance de toutes les régions du Québec dont le mandat est de faire la promotion de l'engagement paternel pour le bien-être des enfants, dans une perspective familiale et dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le RVP s'est donné comme objectif de permettre l'intégration des réalités paternelles dans les services à la famille et les politiques publiques québécoises.

www.rvpaternite.org

-30-

Source : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Pour plus d'informations ou pour des entrevues :

Sandrine Gagné
Morin Relations Publiques
sandrine@morinrp.com
Cell.: 438 873-2909

